

Nouméa, le 25 février 2015

Communiqué de presse

Le premier Comité d'orientation des Assises de la santé s'est réuni hier au gouvernement sous la présidence de M. Bernard Deladrière, membre du gouvernement en charge de la santé. Il fait suite à l'installation du comité de pilotage des Assises de la santé le 12 décembre dernier au siège du gouvernement.

Issues d'un travail de réflexion initié en 2012, les Assises de la santé seront au service de la concertation des acteurs de la santé publique (DASS, ASS, Etablissements de santé, CAFAT, Provinces, professionnels libéraux de santé), de la société civile et des partenaires publics/privés, pour parvenir à un consensus visant notamment à combattre les fléaux que sont les pathologies liées au surpoids, aux addictions, aux infections sexuellement transmissibles et à faire des propositions en matière de maîtrise des dépenses de santé.

Le Comité d'orientation est le maître d'ouvrage des assises: il élabore les propositions auprès du Comité de pilotage, définit un cadre méthodologique de travail (groupes de travail), favorise l'articulation et les échanges entre les groupes, propose le plan d'action issu des travaux des différents groupes, le plan de communication, les modalités d'évaluation.

Cette première réunion a permis d'acter :

- La définition de quatre groupes de travail devant débuter en mars 2015:
 - Connaissance de l'état de santé de la population
 - Lutte contre les pathologies de surcharge
 - Comportements à risques : addictions, infections sexuellement transmissibles
 - Maîtrise des dépenses de santé

- Compte tenu des compétences partagées - notamment en matière de prévention -, un document stratégique sera soumis par le gouvernement aux assemblées des Provinces et au Congrès.

Outre les participants experts, seront associés aux groupes de travail, en qualité d'observateurs, des interlocuteurs concernés par les différentes thématiques des Assises : sociétés savantes, industriels et importateurs, associations dans les domaines de la diététique, du sport, de la prévention en matière de santé.

Bonne réception et bien cordialement,

Le service de presse